

# Motion PLR

## Favoriser les énergies renouvelables

Respectant la *Stratégie énergétique 2050* fixée par le Conseil Fédéral ([www.uwek.admin.ch](http://www.uwek.admin.ch) , puis cliquer sur Energiesstratégie 2050, et choisir la langue) à propos de l'abaissement du CO2 et des économies d'énergies, le PLR demande au Conseil communal, par cette motion, d'étudier les possibilités d'encourager et favoriser des énergies renouvelables réalistes sur le territoire de notre commune.

Plusieurs options d'actions sont à envisager :

- Promouvoir des lois et règlements favorisant les économies renouvelables lors de rénovations ou de nouvelles constructions tant chez les privés que chez les promoteurs. Voir sous [WWW.energie-environnement.ch/maisons/renovation-et-chauffage/354](http://WWW.energie-environnement.ch/maisons/renovation-et-chauffage/354)
- Etudier les possibilités communales en ce qui concerne les énergies solaires, hydrauliques et éoliennes sur les bâtiments publics lors de rénovations ou de nouvelles constructions.
- Faire un inventaire des possibilités pratiques et réalistes des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, partant du principe que Boudry bénéficie d'un ensoleillement intéressant, d'une exposition aux vents par la trouée de Bourgogne et peut-être d'une géothermie à exploiter. Les bois des forêts devraient être davantage valorisés par des projets de chauffage pour des quartiers en tenant compte de la capacité de la forêt à se renouveler.
- Promouvoir ces nouvelles énergies par une stratégie communal adéquate, tenant compte des possibilités financières de la Commune. Par exemple voir dans quelle mesure la taxe énergétique prélevée depuis peu, pourrait en tout ou partie être utilisée à dessein.
- Favoriser le captage du Co2 dans les industries et bâtiments qui en produisent. Etudier sa mise en réserve en sous-sol ou ailleurs.
- Elaborer un plan d'actions à court, moyen et long terme, inventif et souple, capable de s'adapter à l'évolution des technologies.
- Réfléchir avec ELI 10 à l'assouplissement du règlement de la communauté de consommation ou l'invention d'autres solutions favorisant les énergies renouvelables.
- Favoriser l'utilisation de moyens de locomotion économique et installer des zones de recharge (normale) pour la mobilité électrique
- Travailler avec des organismes de recherche qui proposent de nouvelles solutions et les expérimenter.

Des possibilités existent, l'EPFL a mené une étude du captage du Co2 et, de plus, l'évolution technologique tient des promesses intéressantes pour l'utilisation de pompes à chaleur couplées à l'utilisation du solaire.









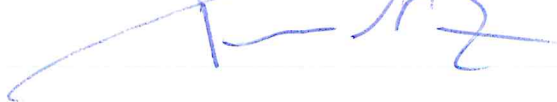
Des efforts en la matière sont déjà effectués par la commune, il faudrait aller plus loin !

Nous pensons que Boudry devrait oser devenir pionnière en la matière.

Boudry le 29 octobre 2019

Au nom du PLR : Blaise Geiser



| Nom         | Prénom  | Signature  |
|-------------|---------|--|
| Meisterhans | Pierre  |   |
| Marli       | Ayriem  |   |
| Des         | Crete   |   |
| Thomson     | Bob     |   |
| Pedraziui   | Bruno   |    |
| Bahn        | JD      |    |
| Maspeli     | Chantal |   |
| Keller      | Denis   |   |
| Kawdroz     | Patrick |  |